



Rennes, le 17 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réalisation d'une enquête de circulation dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la métropole de Rennes

L'État, la Région Bretagne et Rennes Métropole ont décidé conjointement de mener un recueil de données sur le trafic routier dans le secteur Ouest et Sud-Ouest de Rennes, à l'intérieur d'un cordon compris entre la rocade, la seconde ceinture (RD 288 et RD 34), la RN 12 et la RN 137.

Ce recueil, piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne, a pour objectif de disposer d'informations fines et récentes sur les conditions de circulation des véhicules légers et des poids-lourds à l'intérieur de ce périmètre (nombre de véhicules, itinéraires empruntés...).

Il s'inscrit dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) signé pour la période 2015-2020, dont l'un des multiples enjeux est de faire émerger des réponses aux problématiques structurantes de circulation sur la rocade de Rennes, en vue d'une inscription à de futurs programmes d'investissement. Pour y parvenir, il importe d'améliorer la connaissance du trafic de l'agglomération. C'est également dans ce cadre que devrait se tenir au printemps 2019 une grande enquête sur le trafic de transit traversant l'agglomération rennaise.

Le dispositif de l'enquête de circulation comprendra des compteurs automatiques, qui resteront en place la seconde quinzaine de septembre, et des relevés de plaques minéralogiques à tous les points du cordon où les automobilistes sont susceptibles de faire un choix d'itinéraire afin de savoir où entrent et sortent les véhicules.

Ces relevés de plaques seront réalisés sur la journée du 18 septembre ; outre des caméras, le dispositif fera intervenir des enquêteurs, qui seront donc présents, en sécurité, le long des routes concernées par l'enquête. Pour des raisons de respect de la vie privée, seuls les cinq premiers chiffres des plaques seront relevés. Les données anonymisées feront ensuite l'objet d'un traitement statistique.

Contacts presse :

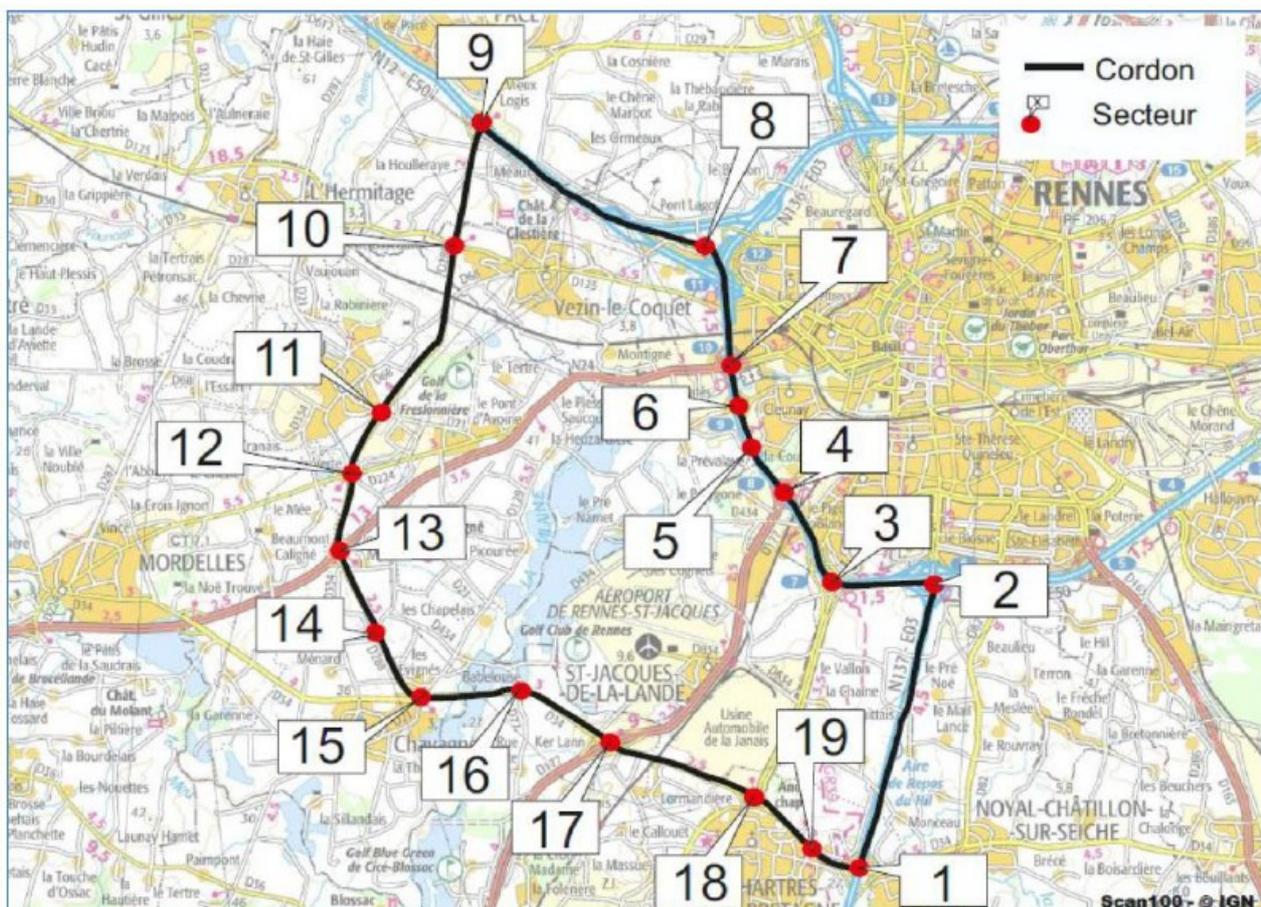
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Conseil Régional : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Rennes Métropole : Servane PIRON - 02 99 86 62 88 / 06 21 68 51 59

Ce dispositif d'enquête est conçu pour permettre un recueil d'informations le plus complet possible sans perturbation de la circulation, puisque les enquêteurs n'arrêteront pas les conducteurs pour les interviewer. Il est cependant probable que la présence des enquêteurs sur le bord de la route et la présence des caméras amènera des interrogations de la part des automobilistes et peut-être des ralentissements liés à l'effet de surprise. Les usagers sont donc invités à faire preuve de vigilance sur l'ensemble du périmètre concerné.



Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Conseil Régional : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Rennes Métropole : Servane PIRON - 02 99 86 62 88 / 06 21 68 51 59